

2025

Bulletin Municipal





Le Mot du Maire

Chères Cetonnaises, Chers Cetonnais,

L'année 2024 a été fertile en événements de tout genre. Tout d'abord, le succès des jeux olympiques de Paris et la belle moisson de médailles. Puis la dissolution inattendue de l'Assemblée Nationale et ses conséquences sur les mesures d'économie forcées et les réductions de participations financières de l'Etat pour nos communes et intercommunalités.

Le formidable succès du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Ceton, avec le défilé des engins militaires, les expositions, les témoignages, la restauration, l'adhésion et l'émotion des Cetonnais et des nombreux visiteurs. Un grand merci à l'association Festi'Perche et ses bénévoles pour avoir porté cet événement.

La météo ne nous a pas épargné avec deux inondations en centre bourg et quelques maisons en campagne. La solidarité et les pompiers ont été très présents. Le changement climatique se confirme et face à l'inquiétude des sinistrés, il va falloir agir. Nous étudions avec les services de l'État concernés les solutions à apporter pour atténuer ces phénomènes en ayant conscience de l'urgence de la situation.

De nombreux projets se concrétisent sur cette fin de mandat, le restaurant, l'électricité à l'église, l'enfouissement des réseaux rue de la Barre et de la Grande Bruyère, le circuit nature, le renouvellement de la station d'épuration et l'étude de la rénovation du bar, de la boucherie, des trottoirs rue Jean Moulin, rue de la Libération et rue de la Barre.

Je veux aussi saluer et remercier tous les bénévoles et les présidents d'associations qui forment le socle de notre communauté de vie à Ceton.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une bonne année 2025 avec des vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos familles.

Le Maire, André BESNIER



Sommaire

- 04 Équipe Municipale
- 05 Compétences de La Commune
- 06 Finances de La Commune
- 07 Vie Communale
- 26 Espace d'Expression
- 27 À la Rencontre de Nos Commerçants & Artisans
- 32 Vie Associative
- 47 Nos Joies et Nos Peines De l'année
- 48 Infos Pratiques
- 50 Numéros Utiles
- 52 Calendrier des Manifestations

ÉQUIPE MUNICIPALE

UN CONSEIL MUNICIPAL, À VOTRE SERVICE !



André BESNIER
maire



Laurence LEPROUST
1^{ère} adjointe



Guy VOLLET
2^{ème} adjoint



Françoise NION
3^{ème} adjointe



Stanislas LEPIC
4^{ème} adjoint



Agnès JANDOT
5^{ème} adjointe



Philippe RAGOT
conseiller



Brigitte LAURENT
conseillère



Maryse CHALOIS
conseillère



Joël VOISIN
conseiller



Patrick COLELLA
conseiller



Billy PASQUIER
conseiller



Sophie GOHON
conseillère



Laura BUAILLON
conseillère



Frédéric NAUDON
conseiller



Françoise MANIÈRE
conseillère



Wilfrid BARBET
conseiller



Philippe VOLCKER
conseiller

L'équipe municipale

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

| Audrey BOUJOL

SERVICE TECHNIQUE

Responsable

| Nicolas GUILLEMIN

Agents techniques

Jean-Noël BARRÉ
Cyril CISSÉ
Jérémy FOUILLET
Jonathan PITOT

SERVICE ADMINISTRATIF

Véronique BRIÈRE
Roselyne CHAUVIN
Mélanie MERCIER

RESTAURATION SCOLAIRE

| Évelyne CISSÉ

ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX, DES CLASSES DE L'ÉCOLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

| Catherine BARBET

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

QU'EST-CE QU'UNE COMPÉTENCE ?

Chaque collectivité est dotée d'un ensemble de compétences qui leur permet d'intervenir de façon générale sur les affaires qui leur sont propres.

Compétences de la Communauté de Communes (CDC) des Collines du Perche normand

- École
- Centre de loisirs
- Piscine intercommunale
- Pôle santé
- Développement économique
- Tourisme
- Voirie (voies communales)
- Service public de l'assainissement non collectif
- Ordures ménagères

Compétences de la commune de Ceton

- Restaurant scolaire
- Base de loisirs
- Bibliothèque
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Assainissement collectif
- Chemins ruraux

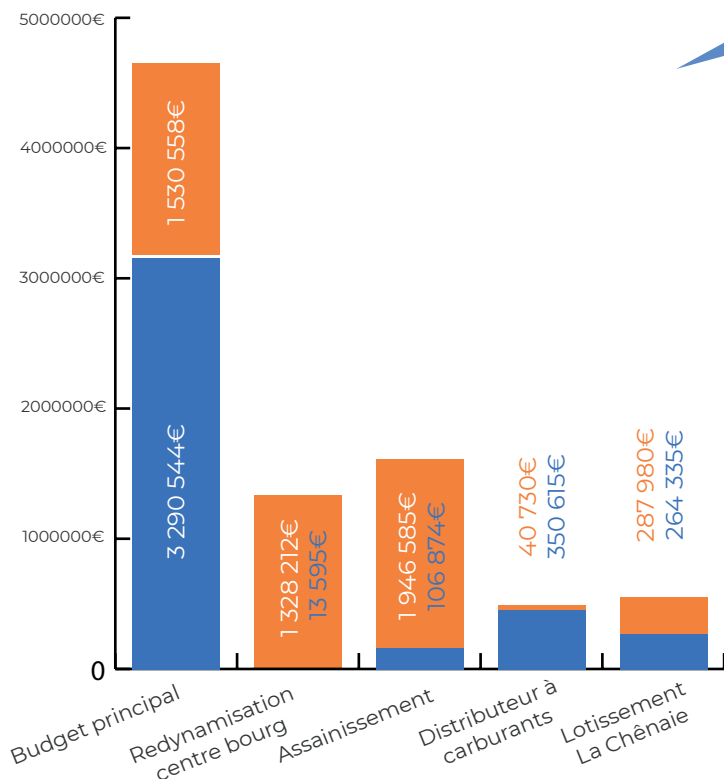
Autres Compétences

- Eau potable : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable
- Routes départementales : Conseil départemental
- Maison d'assistantes maternelles (MAM) : association



FINANCES DE LA COMMUNE

Vision des 5 budgets 2024 de la commune de Ceton



Comment lire ce graphique ?

- Un budget comporte deux sections distinctes. La première, appelée **section de fonctionnement** (en bleu), regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la mairie (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, d'intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) et les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, impôts et taxes...)
- La deuxième, appelée **section d'investissement** (en orange) comporte en dépenses (le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la commune) et en recettes (les emprunts, les dotations et subventions de l'État) le total des recettes doit être égal à celui des dépenses.

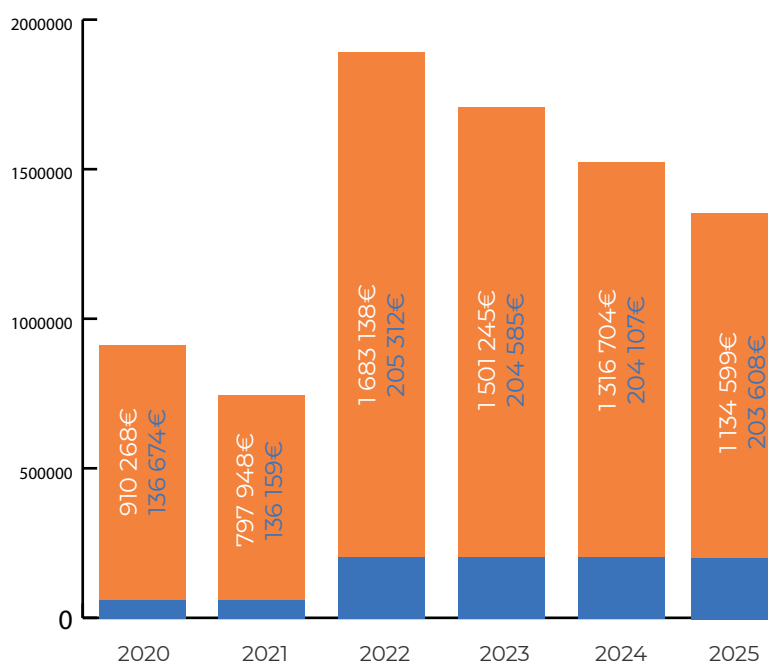
Comment lire ce graphique ?

L'endettement de la commune s'évalue en fonction de deux critères :

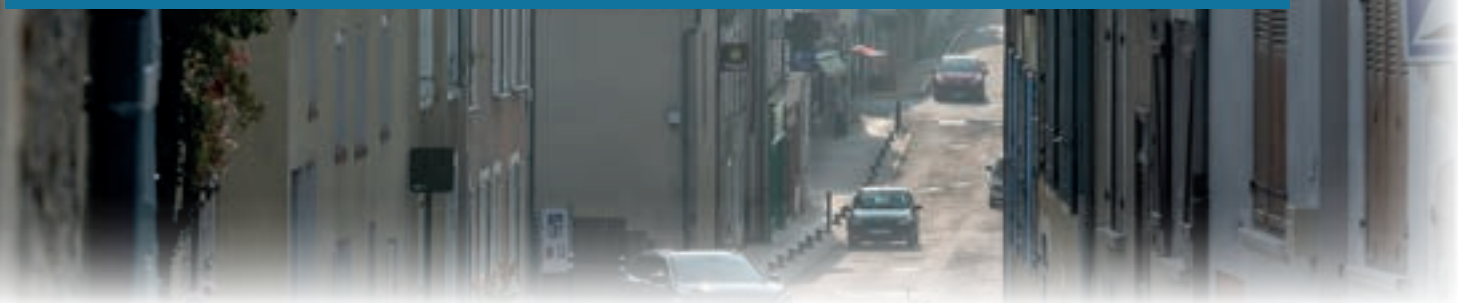
- **L'encours de la dette** (le capital total restant dû aux banques en orange),
- **L'annuité de la dette (les échéances)** = les intérêts d'emprunts annuels + capital à rembourser en bleu)

Comme annoncé dans les précédents bulletins municipaux, la commune a souscrit un emprunt en 2022 en vue de la redynamisation du centre bourg. Projet d'envergure avec le rachat de locaux, des travaux de réaménagement et de mises aux normes. Sont concernés par ce projet, le restaurant Le Lion d'Or, le déménagement de la boucherie à la place de l'ancien bar L'Univers et l'agrandissement du bar tabac La Civette. La situation financière de Ceton est saine avec une charge de remboursement stable sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Vos élus ont à cœur de gérer avec rigueur les ressources municipales.

Capital restant dû et annuités de la dette de Ceton



VIE COMMUNALE



À PROPOS DU CENTRE BOURG



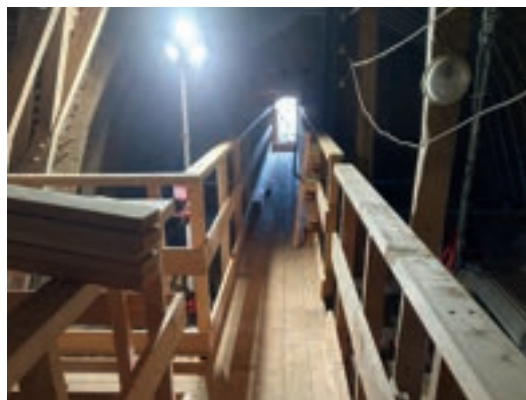
L'équipe municipale continue son travail d'amélioration du cadre de vie en particulier le centre bourg. C'est un **travail long** et **fastidieux** du fait de la hausse du coût des travaux qui surenchérit le financement et l'inflation des normes réglementaires qui complexifie les dossiers. Même si elle a pris du retard, la rénovation du restaurant Le Lion d'Or avance bien avec une réouverture espérée courant 2025. Une candidature d'exploitation est d'ores et déjà bien avancée avec un dossier de reprise solide.

Par ailleurs, des études sont en cours pour le transfert de la boucherie-charcuterie Julien Blot à la place de l'ancien bar L'Univers doublé de l'agrandissement du bar-tabac La Civette. Ce dossier compliqué du fait de sa technicité et la vétusté des locaux est une priorité pour 2025. En parallèle de la volonté du conseil municipal de maintenir une offre de commerces locaux de qualité, la réfection des rues Jean Moulin, de la Barre et de la Libération sont au programme des travaux avec rénovation complète des réseaux et de l'éclairage public pour certaines d'entre elles.

Enfin, **notre fleuron classé monument historique**, l'église Saint-Pierre-ès-Liens voit son électricité et sa sonorisation entièrement remisent aux normes. La mise en place d'un platelage (passerelle sécurisée d'accès aux combles) est également en cours sous la voute. Ces travaux d'ampleur expliquent la fermeture temporaire de l'édifice jusqu'en avril 2025. Vous avez compris que l'équipe municipale est mobilisée pour embellir notre belle commune. Une fois ces projets terminés, la priorité restera l'affectation des locaux de l'ancien notaire et la maison Bée en très mauvais état rue Édouard Fournier.



Les travaux du Lion d'Or



Le platelage de l'église

VIE COMMUNALE

À PROPOS DES INONDATIONS

Deux épisodes d'inondations à moins de trois mois d'intervalles préoccupent au plus haut point le conseil municipal. Des réunions de concertation avec les services de l'État concernés ont eu lieu pour envisager une réponse d'ensemble à ce phénomène qui pourrait se reproduire compte tenu des changements climatiques.

Des propositions concrètes de la mairie ont été formalisées mais celles-ci doivent faire l'objet d'études validées par la police de l'eau. Rappelons que les cours d'eau sont une compétence de la communauté de communes. Il n'est pas concevable que les habitations du centre bourg et les bâtiments communaux (église, mairie, etc.) et les équipements sportifs et de loisirs (piscine, base de loisirs, étang de pêche, etc.) soient à la merci d'autres inondations.

Une première décision a été prise avec le déménagement des locaux des services techniques dans le haut du bourg ; les locaux actuels étant en première ligne de risque. L'équipe municipale tiendra informé la population des options prises.



VIE COMMUNALE

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Après une quarantaine d'années de fonctionnement, notre station d'épuration arrive au terme de son activité. Il est temps d'en construire une nouvelle. De longs travaux de diagnostics et d'études ont été nécessaires avant de lancer l'appel d'offres. Ce travail très technique a nécessité l'aide des services d'ingénierie du département pour nous guider dans les choix à opérer.

Afin de faciliter les travaux, la nouvelle station sera construite juste à côté de l'ancienne et les casiers à boue seront réutilisés pour limiter les coûts. Un nouveau traitement au phosphore sera également appliqué. Conjointement à cette construction, une réhabilitation des réseaux d'eaux usées sera menée pour garantir un service optimum. Au terme de l'appel d'offres, c'est la SAUR et la société Vauban qui ont été retenues pour la construction de la station. Les travaux prévus pour cette fin d'année ont été différés en raison des inondations subies par Ceton. Des études supplémentaires sont en cours afin de s'assurer de la mise en sécurité des installations pendant les crues. Le coût des travaux d'un total de **1,8 M€** est financé en partie par un emprunt sur 30 ans auprès de la Banque Postale et par une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de près de 940 000€.

À PROPOS DE LA ROUTE DE NOGENT RD136

Un autre sujet de préoccupation est à nouveau **la fermeture de la route de Nogent la RD 136** seulement quelques jours après les travaux réalisés par le département et ce après 6 mois de fermeture. L'incompréhension et l'impatience sont palpables sur cet axe routier majeur pour le quotidien des cetonnois. Bien que réservé aux riverains, le chemin des Jovetteries sert d'itinéraire de délestage occasionnant un trafic inadapté à cette route. La CdC a entrepris des travaux de rénovation des remblais en novembre. Nous rappelons que cette route est interdite aux non-riverains.

Le département entreprendra au début de cette année des études géotechniques plus poussées pour enfin apporter une réponse pérenne à ce problème récurrent de mouvement de terrain. En parallèle, une surveillance étroite de la chaussée est effectuée quotidiennement pour en apprécier sa stabilité. À l'heure actuelle, elle n'est toujours pas stabilisée. Quand celle-ci sera stable, des réparations provisoires de la couche de roulement seront effectuées afin de permettre la réouverture de la route.

À noter que les archives indiquent que ce mouvement de terrain a été signalé dès 1879 ! L'équipe municipale communiquera sur un planning précis des travaux à venir.



VIE COMMUNALE

À PROPOS DU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Le Conseil Municipal a estimé que le maintien du distributeur automatique de billets (DAB) à Ceton **était une priorité et relevait d'un service indispensable à la population.**

En ce sens, un protocole d'accord entre la mairie et le Crédit Agricole de Normandie a été signé en vue de son maintien. Cet accord a été entériné par une majorité de 17 voix pour et une voix contre lors de la séance du conseil municipal du 18/12/2023.

M. Philippe Volcker, conseiller municipal, a déposé un recours contre la commune de Ceton auprès du Tribunal administratif de Caen demandant l'annulation de cette délibération.

En conséquence, le Crédit Agricole a indiqué qu'il suspendait le maintien du DAB à la décision du Tribunal administratif laquelle n'a pas encore été signifiée. **Le DAB est donc fermé depuis le 02/07/2024.**



DISTRIBUTEUR À CARBURANTS

N'oubliez pas !

Au lieu-dit L'Ermitage à côté de l'entreprise Papillon, la petite station communale apporte un service de proximité aux cetonnois avec la distribution de gasoil et d'essence E5 **24h/24h**. La mairie s'attache à proposer des prix les plus compétitifs possibles en cette période de hausse de coût.

Un système de badge pour les entreprises permet une facturation mensuelle avec ventilation de la TVA (renseignements disponibles à la mairie). Enfin, vous avez noté qu'un remplissage plus rapide pour les utilitaires est possible à l'aide du bouton poussoir sur la face du pistolet.



VIE COMMUNALE

AIDE INFORMATIQUE

Vous rencontrez des difficultés de connexion avec votre tablette, votre téléphone, l'utilisation des réseaux sociaux ?
Vous débutez ou vous voulez vous perfectionner ?

Léa est là pour vous aider le mercredi matin de 10 à 12h tous les 15 jours.

Salle informatique à côté de la bibliothèque (*affichage des dates de permanence sur la porte ou sur le site internet de la mairie*).



ENVIE D'UN DÉBIT INTERNET RAPIDE ?



Vous êtes peut-être éligible à la fibre optique ?

Cette technologie de pointe permet de bénéficier d'un flux internet très rapide. Les démarches sont à effectuer par vos soins auprès de votre opérateur en vérifiant en amont votre éligibilité sur le site :

www.ornethd.net

VIE COMMUNALE

2025, ANNÉE DE RECENSEMENT



Cette année, Ceton réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

En savoir plus : www.le-recensement-et-moi.fr

ENQUÊTE FAMILLES

À noter que vous serez peut-être concernés par l'enquête familles durant ce recensement. Elle vise à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : *à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ? Etc.*

En savoir plus : www.insee.fr/fr/information



ENQUETE FAMILLES

Les réponses aux deux enquêtes sont obligatoires

VIE COMMUNALE

L'ADRESSAGE COMMUNAL

Cela fait maintenant un an que la commune travaille avec le Conseil départemental de l'Orne pour mettre à jour notre base d'adresse locale (BAL) en vertu d'une obligation légale.



Pourquoi est-ce important d'avoir une adresse correcte ?

- Rapidité d'intervention des secours.
- Optimisation de la livraison du courrier et des colis.
- Efficacité des divers services à domicile.
- Meilleur repérage sur les GPS.
- Bon déploiement de la fibre.

Ce qui va changer :

- Les voies, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, sont nommées pour éviter les confusions. Les noms des lieux-dits sont gardés.
- Pour lever toute ambiguïté, des voies qui portent le même nom nécessitent d'être renommées.
- En campagne, tous les chemins bénéficieront de noms et les habitations de numéros.
- Les numérotations en ville pourront changer pour une meilleure visibilité (*exemples : la rue de la Maroisse qui n'est pas cohérente, numérotation de la place Germaine de Courson et de la place de la Poste*).
- Des ruelles, venelles ou cours pourront être également nommées.

Après certains ajustements en cours, une consultation de vos adresses se tiendra pendant 3 semaines en mairie avant la publication officielle.

Nous communiquerons à cet effet.

Des questions ? Veuillez contacter la mairie au 02 37 29 77 13

VIE COMMUNALE

PARCELLES À VENDRE



Pour rappel, 14 parcelles viabilisées au lotissement communal « La Chênaie », allant de **450 à 850 m²**, sont disponibles à la vente. Le choix du constructeur est libre. Renseignements en mairie.

Pour mémoire, en compensation de la forte hausse du coût des matériaux, le conseil municipal avait, en 2023, décidé de baisser le prix d'achat soit **22,61€/m² TTC**. Par ailleurs, il est bon de rappeler que le conseil municipal a renoncé à la part communale de la taxe d'aménagement qui s'applique aux travaux de construction et d'agrandissements privés, industriels ou commerciaux ayant lieu sur la commune.

Les élus sont attentifs au bien-être et à l'installation de leurs concitoyens !

EN 2025,

AVEZ VOUS ENVIE DE :

- > Pimenter votre vie ?
- > Reprendre une activité sportive encadrée par une équipe compétente ?
- > Vous découvrir de nouveaux talents ?
- > Dépasser vos limites ?
- > Intégrer une équipe familiale, chaleureuse et dynamique, soutenue par la population ?
- > Participer activement à la solidarité nationale ?
- > Mettre en avant vos compétences et faire grandir notre organisation ?

Alors, nous vous offrons la possibilité de réaliser ces rêves à CETON, à seulement quelques minutes de chez vous.

REJOIGNEZ l'équipe des sapeurs-pompiers !!!

Contacts :

Lt JC GOHON 06 33 80 53 55

ou vos Super Héros près de chez vous.

DÉCOUVREZ NOS MOMENTS FORTS

DE 2024 PAGE 37



VIE COMMUNALE

SERVICES MÉDICAUX À CETON

C'est un projet multi-sites, (Ceton, Val-au-Perche, St Germain de la Coudre et Bellême) porté par la Communauté de Communes qui permet le regroupement des professionnels de santé :

Médecin généraliste

Georges MEURIC
Tél : 02 37 29 77 04

Kinésithérapeute

Valérie BONNEMENT-GILLOT
Tél : 02 37 81 27 70

Cabinet de soins infirmiers

Tél : 02 37 49 61 63

Diététicienne

Alizée PAGEAUD rdv le jeudi après-midi
Tél : 07 70 47 81 21

Ostéopathe

Lauryne AUDEBERT
Tél : 06 35 20 32 80 ou sur Doctolib

Ostéopathe

Évan SURGRANES
Tél : 06 80 36 71 98 ou sur Doctolib



Le pôle Santé

**Les rendez-vous sont à prendre
directement auprès de chaque
professionnel**

À Proximité

PHARMACIE HUBERT
Tél : 02 37 29 77 37

Pédicure-Podologue
Maud PICHARD
Tél : 06 74 12 02 27

VIE COMMUNALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est présidé par le maire. Le conseil d'administration est constitué à parts égales d'élus du conseil municipal et de personnes impliquées dans des associations à caractère social ou caritatif.

Le CCAS peut être sollicité pour aider les habitants soit financièrement par un prêt par exemple ou en apportant une aide alimentaire de façon ponctuelle et après étude du dossier. Le CCAS peut accompagner les personnes isolées ou âgées ou souffrant de handicap.

Les personnes seules qui souhaitent de l'aide, (notamment période grand froid / canicule) peuvent se faire enregistrer sur un registre à la mairie en toute confidentialité.



EPHAD SAINTE VENISSE

Cet établissement pour personnes âgées dépendantes peut accueillir 93 personnes ; il est géré par le CCAS de la commune.

À proximité, plusieurs résidences autonomes de types studio et F1 offrent une indépendance à leurs locataires tout en leur offrant certains services sur demandes (restauration par exemple). Ils disposent aussi d'un BIP de jour et de nuit pour appel d'urgence. Une nouvelle direction assurera la gestion à partir de janvier. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Lannuzel -Ouabed.

Une équipe de 4 infirmières se relaie auprès des résidents.

L'établissement compte 70 salariés titulaires ; des contractuels complètent l'équipe. Une diététicienne est présente 1 journée par semaine.

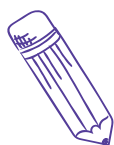
Des animations régulières sont proposées : gymnastique, accordéon, médiation animale, barbecue, atelier lecture, atelier mémoire, travaux manuels, etc.



L'EHPAD de Ceton a été sélectionné suite à un appel à projets de la région Normandie pour l'ouverture d'un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) ; C'est un lieu de vie pour les résidents atteints de maladies Alzheimer ou neurodégénératives. L'ouverture est prévue mi-janvier avec 12 places par jour pour y faire des activités en journée autour de la table, du repas, de la cuisine, des jeux, musique, bricolage, etc. Ces activités sont encadrées par du personnel spécialement formé en assistant de soins en gériatrie (ASG).

VIE COMMUNALE

ÉCOLE



L'école relève de la compétence de la communauté de communes.

Depuis la rentrée de septembre, la direction est assurée par Monsieur Nicolas REFRAY. Un peu plus d'une centaine d'élèves se répartit en 5 classes.

Horaires

Le matin : 8h45 – 12 h

L'après-midi : 13h30 – 16h15.

Aide aux devoirs : les lundi et jeudi de 16h15 à 17h15

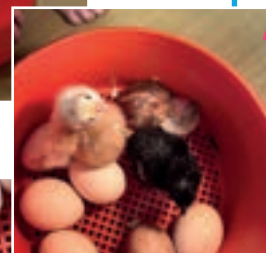
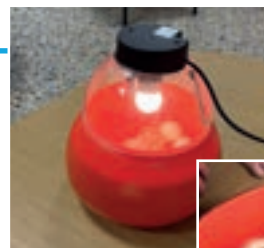
Garderie : à partir de 7 h et jusqu'à 18h15



En avril 2024, les enfants des classes CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'un séjour au ski avec le soutien financier de la commune.

Le triathlon prévu en juin 2024 a dû être annulé à cause des intempéries. Il sera reconduit dans la semaine du 17 au 20 juin 2025.

Les petites et moyennes section ont la chance de bénéficier d'un projet pédagogique sur la naissance de poussins sous l'impulsion de leur enseignante Laura Duval avec l'aide du directeur Nicolas Refray. Après 21 jours de patience, les poussins ont éclos le 26 novembre 2024. Une bonne opportunité pour que les élèves étudient les différentes étapes de développement (de l'œuf à la taille adulte poule ou coq)



SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour assurer la sécurité de vos enfants, les véhicules ne doivent en aucun cas s'arrêter autour du rond-point afin de permettre au car de manoeuvrer librement. Des aménagements piétons sont prévus ainsi qu'un grand parking à proximité. Parents montrez le bon exemple à vos enfants !

VIE COMMUNALE

ACCUEIL DE LOISIRS À CETON - Enfants de 3 à 12 ans -



Les enfants sont accueillis les mercredis ainsi que les vacances scolaires à la Maison des Arts et Loisirs - rue du Ruisseau à Ceton de 7h30 à 18h30. Des activités variées et adaptées selon leur âge leur sont proposées : piscine, randonnée, poterie, peinture, cuisine, cinéma, etc.

Les accueils se font sur inscriptions au siège de la Communauté de Communes, 3 rue de la Cidrerie, 61260 Val-au-Perche du mardi au vendredi ou sur le site www.perchenormand.fr.

Les tarifs comprennent les activités et sorties et sont établis en fonction du quotient familial.

Plusieurs options sont proposées :

- Matin et ou après-midi ;
- Avec ou sans repas ;
- Occasionnellement ou régulièrement selon le besoin des familles.



RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants de l'école ainsi que les enfants accueillis au centre de loisirs peuvent déjeuner au restaurant scolaire. Ce service est géré par la commune. Chaque jour environ **80 repas** sont préparés dans la cuisine centrale de l'EHPAD Sainte-Venisse située à quelques mètres.

L'approvisionnement des denrées se fait le plus possible en circuits courts et en produits frais. La commune en partenariat avec l'EHPAD a mis en place un PAR (projet alimentaire de référence) avec MIL Perche (Marché d'Intérêt Local) et le parc Naturel visant à augmenter les protéines végétales et ainsi répondre à la loi EGALIM. Les menus sont soumis et validés par une diététicienne afin de respecter l'équilibre alimentaire.

Les inscriptions se font obligatoirement à la mairie la semaine précédente (ou en début d'année). De même, toute absence non déclarée au plus tard le vendredi soir précédent ne pourra pas être prise en compte, le repas sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical.



VIE COMMUNALE

BIBLIOTHÈQUE

C'est avec une équipe de bénévoles que la bibliothèque municipale accueille le public. De nombreux documents (livres comme des romans, gros caractères, documentaires, albums, mangas, BD, puis des CD, DVD, jeux de société, jeux vidéos...) sont à consulter sur place ou à emprunter gratuitement.

Depuis peu, vous pouvez également emprunter des jeux vidéos de la médiathèque départementale pour un prêt de deux semaines, (comme les DVD).

De nouveaux livres ont été achetés avec le budget communal réservé à la bibliothèque.

En dehors des ouvertures publiques, des accueils ou animations sont organisés :

- Lecture à voix haute en maison de retraite.
- Accueil de classes de l'école.
- Accueil d'assistantes maternelles du canton avec les jeunes enfants.
- Portage de documents à domicile (à la demande)
- Expositions...



L'inscription est gratuite pour tous, l'équipe vous attend avec plaisir.



UN GRAND MERCI

aux bénévoles qui se mobilisent toute l'année.

*Françoise Manière
Responsable de la bibliothèque municipale*

Horaires d'ouvertures

Mardi et jeudi de 15h à 17 h / Mercredi et samedi de 16h à 18h
22 rue du Ruisseau - Tél : 02 37 29 71 03

VIE COMMUNALE

SICTOM

Pour rappel bacs jaunes :

Les emballages doivent être déposés en vrac, directement dans le bac, sans sac autour, et sans être imbriqués. Ils doivent être vidés de leur contenu, mais n'ont pas besoin d'être lavés. Les grands cartons bruns doivent être apportés en déchèterie. Les colonnes à emballages dans le bourg seront conservées.

Pour rappel bacs noirs :

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés à l'intérieur des bacs noirs. Aucun sac ne doit être déposé au sol.

Merci de reprendre rapidement vos bacs après le passage du camion.

Retrouvez la localisation des points tri sur : www.sictom-nogentlerotrou.fr



VIE COMMUNALE

PLANNING DE COLLECTES



Collecte les vendredis.
Merci de sortir
le bac le jeudi soir.



- Collecte des bacs noirs (ordures ménagères)
- Collecte des bacs jaunes (emballages et papiers)

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------|---------|-------|--------|--------|-------|
| 04/01* | 07/02 | 07/03 | 04/04 | 03/05* | 06/06 |
| 10/01 | 14/02 | 14/03 | 11/04 | 10/05* | 13/06 |
| 17/01 | 21/02 | 21/03 | 18/04 | 16/05 | 20/06 |
| 24/01 | 28/02 | 28/03 | 26/04* | 23/05 | 27/06 |
| 31/01 | | | | 31/05* | |

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|---------|-------|-----------|---------|----------|----------|
| 04/07 | 01/08 | 05/09 | 03/10 | 07/11 | 05/12 |
| 11/07 | 08/08 | 12/09 | 10/10 | 15/11* | 12/12 |
| 19/07* | 16/08 | 19/09 | 17/10 | 21/11 | 19/12 |
| 25/07 | 22/08 | 26/09 | 24/10 | 28/11 | 27/12* |
| | 29/08 | | 31/10 | | |

*Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées au jour suivant, donc le samedi.

À noter : la collecte du lundi de Pentecôte sera assurée le 9 juin 2025 ; elle est donc maintenue le vendredi 13 juin. **Rappel** : les sacs (peu importe leur couleur), le verre, les grands cartons ainsi que les objets autres que des emballages ou du papier sont interdits dans les bacs jaunes. En présence de ces déchets, le bac ne sera pas collecté.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SICTOM au 02 37 29 68 56 ou consulter le site internet www.sictom-nogentlerotrou.fr

VIE COMMUNALE

PARC RÉGIONAL DU PERCHE

**Avec le Parc naturel régional du Perche
Des aides clé en main pour planter des haies bocagères.**

Le Parc naturel régional du Perche lance en début de cette année une nouvelle campagne de plantation de haies bocagères après avoir déjà planté 300 km de haies et 80 ha en agroforesterie.



Agriculteurs, collectivités, propriétaires privés, etc. tout le monde peut déposer un dossier de candidature.

Deux conditions doivent pour cela être remplies :

1. le projet de plantation doit concerner le territoire ornais du Parc du Perche,
2. le projet doit représenter au minimum 150 mètres.

À la clé des aides financières à hauteur de 80 % et une aide à la constitution du dossier par le pôle aménagement du Parc (visites préalables , relevés de terrain, cartographie, choix des essences locales, conditions d'achats négociées et même avance de trésorerie, etc.)

VIE COMMUNALE

PARC RÉGIONAL DU PERCHE

Pourquoi planter des haies ?

Tout simplement parce qu'au delà des atouts qu'elles apportent à nos paysages, jusqu'à en faire un élément identitaire du Perche, les haies jouent un rôle majeur dans notre qualité de vie. Notamment au travers de leur rôle essentiel en matière de régulation du climat local en faisant office de brise-vent, d'humidificateur de l'atmosphère, de régulateur de température, etc.

Les haies piègent en partie le rayonnement solaire en journée, redonnant ainsi au sol un supplément de chaleur propice à la pousse des plantes. On peut aussi citer leur fonction hydraulique, car les haies contribuent au rechargement des nappes phréatiques en facilitant la pénétration de l'eau en profondeur.

Sans oublier leur fonction biologique qui font d'elles l'habitat de nombreuses espèces. D'un point de vue économique, la haie est aussi un moyen de travailler à structurer une filière locale en valorisant le bois énergie.

Contact : Angeline Chevalier au 02 33 85 36 20 ou angeline.chevalier@parc-naturelperche.fr



VIE COMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE NORMAND



En complément de l'offre de transports à la demande existante (TAD), la Communauté de Communes des Collines du Perche normand se dote d'une toute nouvelle solution de mobilité rurale sur son territoire : **ATCHOUM.**

Elle permet de combiner à la fois une offre de covoiturage régulier (ex : domicile-travail) et une offre de transport solidaire (aller/retour porte à porte).

Vous êtes conducteur et vous souhaitez faire profiter de votre véhicule à une personne pour ses déplacements ? Vous souhaitez bénéficier d'un trajet ?



Inscrivez-vous

sur www.atchoum.eu ou téléphonez au **0 806 110 444**

Les trajets sont payants et permettent de rémunérer les conducteurs volontaires.



VIE COMMUNALE

FRANCE SERVICES



Afin de renforcer l'accès aux services publics de proximité et leur qualité, l'État a institué des guichets d'accueil où chaque citoyen peut se faire accompagner dans ses démarches à **moins de 30 min de chez lui.**

À ce titre, les agents de la Communauté de Communes des Collines du Perche normand, accueillent les personnes désireuses d'obtenir un accompagnement dans leurs démarches administratives.

Leurs missions sont :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique) avec un poste informatique en libre accès,
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative),
- la mise en relation des usagers avec les partenaires, plusieurs administrations ou organismes publics, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP)

France Titres (ANTS, Agence nationale des titres sécurisés), la Caisse nationale des allocations familiales (Caf), La Poste, France Travail, l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), France Rénov' - l'Anah (Agence Nationale de l'habitat), Chèque énergie.

- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portée à la connaissance des opérateurs partenaires.

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?



La prise de rendez-vous pour rencontrer un agent France Services se fait par téléphone au numéro suivant : **02 37 49 61 88.**

Les horaires d'accueil sont :

Val-au-Perche : lundi : 13h30-17h, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, mercredi de 8h45 à 12h - permanence téléphonique uniquement et ouvert au public de 13h30 à 17h.

3 rue de la Cidrerie, 61260
Le Theil - Val-au-Perche
Tél : **02 37 49 61 88** ou par mail sur
service.public@perchenormand.fr



ESPACE D'EXPRESSION

Nous tenons à rappeler que si vous pouvez lire cette page ce n'est pas par souci démocratique du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du maire et de ses adjoints. C'est uniquement parce que nous avons fait valoir nos droits il y a trois ans, en décembre 2021, en faisant appliquer l'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Dans les trois précédents bulletins municipaux, nous avons dénoncé la difficulté d'exercer notre rôle de liste d'opposition au sein du conseil municipal de Ceton. Eh bien, nous allons encore une fois recommencer. En même temps que la convocation à la réunion du conseil municipal du 11 octobre 2024, les conseillers étaient informés qu'une «réunion des commissions» se tiendrait juste après. Si le travail en commissions est tout à fait prévu par le code général des collectivités, cette «réunion des commissions» est une pure invention du maire et de ses adjoints. Invention qui dure depuis un certain temps et qui n'a rien d'officielle. Qui plus est, cette «réunion des commissions» s'est octroyée des pouvoirs qui sont normalement ceux du conseil municipal. Interrogé sur cette question en fin de conseil municipal du 11 octobre dernier, Monsieur le maire explique que : cette «réunion des commissions» est un échange informel à bâtons rompus sans ordre du jour qui décide de renvoyer en commissions ou au conseil municipal les questions abordées. Malheureusement cette réunion a lieu sans public...contrairement au conseil municipal. Voilà comment le pouvoir exécutif court-circuite en grande partie le conseil municipal et les citoyens.

Voilà également comment les grands travaux en cours : la reconstruction du restaurant du Lion d'or (759 500 HT), l'aménagement d'une nouvelle boucherie, l'agrandissement du bar tabac n'ont jamais été ni réfléchis, ni étudiés, ni débattus en conseil municipal...Mais probablement dans cette «réunion des commissions» . Enfin... peut être, vu que, comme les commissions, elle ne rend pas ses conclusions, ni aucun rapport au conseil municipal.

La Démocratie Municipale est encore une fois bafouée !

N'hésitez pas à consulter notre site
www.cetonchangedetonblogspot.fr

Contact :
Philippe Volcker 02 37 29 78 76
Christine Juy 02 37 37 84 62

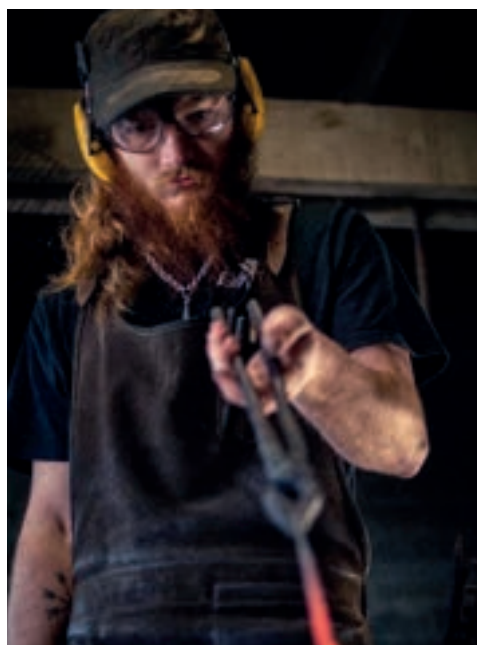
À LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

PIERRE HENRIONNET – LA FORGE DES LORDS -

Si vous croisez Pierre Henrionnet, artisan forgeron-coutelier à La Forge des Lords, fort à parier qu'il ne vous laissera pas indifférent.

Après s'être essayé à l'oenologie puis comme apprenti en menuiserie et ébénisterie chez les Compagnons du Devoir, excusez du peu, Pierre à la faveur d'une fête médiévale découvre le travail du métal au moyen d'une forge.

Il s'autoforme petit à petit tout en acquérant les machines indispensables à la conception de couteaux artisanaux. **Travail de patience et d'excellence, qualités héritées de l'exigeante formation des Compagnons**, notre trentenaire fabrique intégralement des couteaux sur-mesure, objets d'une vie comme il les qualifie lui-même.



Il souligne que tous les composants utilisés sont fabriqués de ses propres mains (visseries, ressorts, ...), ce qui en fait un objet à la fois unique et dont la mention « **Fabriqué en France** » n'est pas une vue de l'esprit. Il pourra satisfaire les clients les plus pointilleux en utilisant tous les matériaux possibles sur demande. Humble dans son approche, il estime que sa maîtrise lui permet à présent de démontrer son art lors de salons du couteau, fêtes médiévales et autres marchés d'artisanat. Par ailleurs, il étend son activité aux petits travaux de forge comme des commandes de bijoux forgés, haches, crochets,

En parallèle de son métier passion *Made in Ceton*, avec son look de barde écossais, cet adepte de Rock Metal et de *Dungeon Synth**, saura vous faire vibrer au son de ses guitares Metals ou autres instruments de musique insolites type cornemuse électrique (!), harmonium ou flûte irlandaise.



Contact : Pierre Henrionnet

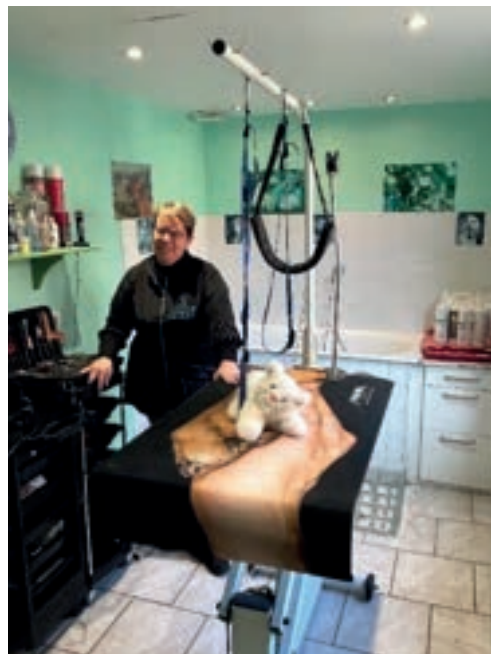
La Forge des Lords - www.laforgedeslords.com

* *Le Dungeon Synth* est un genre de musique électronique ayant émergé au début des années 1990. Le genre s'inspire aussi bien de l'atmosphère du Black Metal que de celle de la musique de Fantasy ou de bandes sonores de vieux jeux vidéo.

À LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

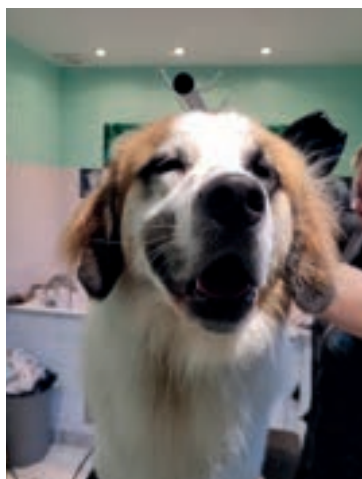
ANITA BRULÉ – CANITA TOILETTAGE

Dans la famille Brulé, je demande Anita, épouse de Gilles, électricien bien connu des cetonnais. D'un caractère bien trempé, cette native de la Sarthe, s'installe définitivement à Ceton à l'âge de 18 ans. À la même période, elle entre comme opératrice de ligne à la MSV rebaptisée depuis Augros Cosmetic Packaging, spécialisée dans le vernissage de flacons de parfum établi à Ceton puis au Theil-sur-Huisne. La quarantaine aidant, elle réfléchit à réorienter sa carrière pour être plus en adéquation avec ses aspirations. Un bilan de compétences plus tard, la voilà détachée en formation à Mortagne-au-Perche en vue de devenir toiletteuse pour animaux domestiques.



Courageusement, elle retourne sur les bancs de l'école pour apprendre les bases du métier à coups de morphologie animale, techniques de tonte, dessin, et gestion d'entreprise. La doyenne de la promotion que certains n'hésitent pas à appeler maman (!), sort diplômée avec mention bien. Elle peut enfin aménager son espace de toilette et accueillir ses premiers clients à domicile ou chez elle.

Bouche à oreille aidant, cette grande fan d'animaux depuis toujours, élargit sa clientèle. Les chiens, chats et autres nouveaux animaux de compagnie (NAC) en redemandent. Du cochon d'inde au terre-neuve, en passant par les chats, elle passe le temps nécessaire à refaire une beauté en détail. Les propriétaires viennent de loin pour lui confier leurs animaux et ce n'est pas son chat angora qui vous contredira ! **En parallèle, croyez-vous qu'elle abandonne son emploi chez Augros Cosmetic ? Que nenni !** Ce bourreau de travail aménage ses heures pour concilier ses deux activités. Croire que son expertise est appréciée puisqu'elle est dorénavant chargée de maintenance à l'usine !



Et son temps libre alors ? Anita, débordante d'énergie, aide Gilles à la comptabilité de son entreprise. Mais rassurez-vous, cette mère de trois grands enfants n'hésite pas à enfourcher sa Kawa 650 quand l'occasion se présente pour sillonner notre belle région.

Anita Brulé
Canita Toiletage
06 29 42 29 33
gillesanitaceton@hotmail.fr



À LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

MAISON DAMES

Christine et Catherine se sont rencontrées à Petra en Jordanie au hasard d'un de leur voyage.

Ce sont leurs passions communes pour l'amour de l'Art, de la littérature et de la cuisine qui les ont réunies. **Pour Catherine**, la cuisine a toujours eu une place importante dans sa famille et elle l'apprend dès son plus jeune âge auprès de sa grand mère maternelle cuisinière hors pair et de sa mère aimant recevoir beaucoup et très souvent.



Christine de son côté, collectionne les livres de cuisine depuis maintenant une trentaine d'années (elle en a aujourd'hui presque 1000). Elle a appris à travers eux à cuisiner. Catherine est venue s'installer dans le Perche à Ceton dans un lieu dit au milieu des champs il y a presque 8 ans. Quant à Christine, elle est venue la rejoindre 1 an après avoir passé le confinement à Ceton en vendant son affaire et en quittant définitivement Paris. Pendant cette retraite forcée elles ont cuisiné tous les jours pour leurs familles, amis et voisins. Elles ont commencé par quelques événements privés (voisinade, apéritif dînatoire...).

Et c'est en juillet 2023 qu'elles ont pu commencer à se faire connaître du public dans le jardin de l'Atelier Couleurs à Ceton, une boutique de décoration en pleine campagne. Elles ont travaillé tous les samedis de l'été en proposant chaque semaine la cuisine d'un pays différent autour de la Méditerranée. Elles ont servi chaque samedi une cinquantaine de personnes et ont contribué ainsi à se faire connaître. Elles ont aussi collaboré avec le Café La Perrière toujours en proposant la cuisine d'un pays différent à chacune de leurs prestations et fait une résidence chez Tonton à Bellême au sein de l'association Band of Perchés dont elles sont membres. **Elles ont oeuvré durant toute l'année 2024 en proposant leurs services pour des anniversaires, des mariages jusqu'à 150 personnes, des baptêmes, des diners de famille ou entre amis...**

Durant cet été 2024 elles ont réitéré l'expérience chez Atelier Couleurs et ont remporté un vif succès en mettant à l'honneur chaque week end une cuisine du monde cette fois ci passant du Vietnam à L'Iran etc... avec toujours plus de monde à chacune de leurs prestations. Pour les fêtes de fin d'année elles ont proposé un service traiteur avec une carte de plats festifs en livraison. Plus d'un millier de personnes les suivent à ce jour sur leur compte instagram : maisondamesleperche et à travers leurs créations culinaires, elles sont demandées dans tout le parc régional pour diverses manifestations et affichent déjà « complet » sur beaucoup de dates !

À LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

GÎTE DE LA PETITE MOTTE

Qui ne connaît pas le gîte de la Petite Motte ?

Connu et reconnu pour l'organisation de mariages et autres fêtes de famille depuis une vingtaine d'années, Blandine et Matthieu Hedouin, 38 ans chacun et originaires du Calvados, sont littéralement tombés sous le charme des lieux et en sont devenus propriétaires en mai 2023 !

Grands amoureux de la nature, ils voulaient depuis toujours travailler ensemble. Blandine a une expérience de 15 ans dans la communication ; Matthieu a travaillé le bois en tant que menuisier-ébéniste à son compte mais aussi dans le domaine du spectacle.

Tous les deux très complémentaires, l'activité composée de la location du domaine pour l'accueil de mariages et de la location touristique des Lodges leur convient complètement. À la recherche d'un nouveau challenge, ils souhaitent s'investir dans un projet qui a du sens et riche de belles rencontres humaines !

Leur objectif ? Continuer la belle histoire du lieu : accueillir chaque week-end un mariage au sein de leur domaine champêtre, louer les 5 lodges en bois aux touristes et professionnels en semaine et en week-end toute l'année. Blandine et Matthieu sont sur le point de lancer une nouvelle activité : l'accueil de séminaires d'entreprises. Ainsi, des travaux d'acoustique (pose de panneaux en bois dans la salle de réception qui donnent à cette dernière une ambiance chaleureuse) ainsi que l'investissement dans le matériel audiovisuel nécessaire ont été réalisés. Ils ont accueilli leur 1^{er} séminaire d'entreprise en décembre 2024.

Pour rappel, le domaine de La Petite Motte peut accueillir dans sa salle de réception jusqu'à 170 personnes et dispose de 60 couchages sur place. Pour les séminaires d'entreprise, une 1^{re} salle de 60 m² permet d'organiser des réunions jusqu'à 70 personnes (salle équipée d'un écran LCD, d'un vidéoprojecteur, d'enceintes et micros professionnels) et d'une seconde salle de réunion pour 30 personnes. Au sein d'un parc de 10 hectares, les nombreux espaces intérieurs et extérieurs sont entièrement modulables pour répondre à toutes les envies.

N'hésitez pas à les contacter

pour vos prochains événements privés & professionnels !



À LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

CHARLIE MARCHAND

L'entreprise Charlie Marchand existe depuis 2014.

Charlie a commencé comme apprenti peintre en bâtiment pour obtenir son CAP en deux ans, puis son BP en deux ans également. Il a été salarié pendant 8 ans, puis a créé son entreprise individuelle.

Seul au début, il embauche en 2020 un salarié qualifié peintre en bâtiment. Les principaux travaux sont la réfection de façades, de murs, que ce soit en peinture, papier peint ou encore en revêtement d'intérieur.

Chaque chantier est différent. Monsieur Marchand travaille essentiellement chez des particuliers. Il aime sa profession pour le contact avec les clients, et déclare fièrement :

« c'est un métier de décoration, d'embellissement des murs »



VIE ASSOCIATIVE



Le repas des anciens du 11 novembre 2024

CLUB DES RETRAITÉS

Les activités habituelles du club, telles que le tarot, la belote et le Triomino se tiennent le jeudi après-midi tous les 15 jours.

En 2024, nous avons organisé une très belle journée au Cabaret Melrose. Le repas était très bon et le spectacle magnifique. Nous avons aussi participé à la journée du Téléthon.

Notre année s'est terminée par notre traditionnel repas de Noël.

Notre assemblée générale se tiendra **le 23 janvier 2025 à 14h**, et à cette occasion, je vous informe que je donnerai ma démission de Présidente.

En effet, après 10 ans de présidence, il est temps de laisser la place à des personnes plus jeunes. Je fais donc appel aux personnes qui désirent nous rejoindre. Il n'y a plus besoin d'avoir fait son service militaire, homme ou femme, peu importe l'âge.

Les membres du club et moi même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

La Présidente,
Simone Barbet

VIE ASSOCIATIVE

ACPG ET CATM

L'année 2024 fût marquée par une multitude d'évènements. Nous avons commencé par le déjeuner dansant «**coq au vin**» qui a réuni 174 personnes. Je remercie encore les personnes présentes et les bénévoles.

La cérémonie du 8 mai s'est tenue comme d'habitude au monument aux morts de Ceton suivie du banquet de la commune.

Ensuite, la **fête de la libération de Ceton** fût une très belle réussite. Un grand merci à Festi'Perche pour l'organisation et à Monsieur Christian Vallée qui a retracé la vie de Ceton pendant la guerre 1940-1945.

En raison des travaux de l'église de Ceton, les **commémorations du 11 novembre** se sont déroulées tout d'abord à l'église du Theil et ensuite au monument aux morts de Ceton. Je remercie Monsieur le Directeur de l'école pour la participation des enfants. Après les cérémonies, un très bon repas a été servi. Nous avons aussi participé au Téléthon.

Notre assemblée générale se tiendra **le 19 janvier 2025** à 10h30, et, à cette occasion, je vous informe que je donnerai ma démission de Présidente. En effet, après 10 ans de présidence, il est temps de laisser la place à des personnes plus jeunes. Je fais donc appel aux personnes qui désirent nous rejoindre. Il n'y a plus besoin d'avoir fait son service militaire, homme ou femme, peu importe l'âge.

Je vous informe également que le coq au vin aura lieu le **23 mars 2025**.

Les combattants et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

La Présidente, Simone Barbet



La cérémonie du 11 novembre 2024

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Tout d'abord, je tenais à vous souhaiter, au nom de l'association, une heureuse et bonne année, en espérant que nous puissions tous concrétiser l'ensemble de nos projets.

Une pensée particulière à tous les sinistrés des inondations, une épreuve particulièrement dure mais qui permet de mettre en avant la solidarité d'un village.

A l'occasion de notre assemblée générale qui s'est déroulée le 26 septembre dernier, nous avons pu constituer notre nouveau bureau. Les membres restants au sein du bureau, Mme GRANDIDIER (Présidente), Mme VAUDELLE (Vice-Présidente), Mme BROSE (Trésorière) se sont vu renforcés de deux nouveaux membres : Mme RIDEL (Secrétaire), Mme TABOUREL (Vice-Trésorière).

Cette année, nous aurons plaisir à vous retrouver lors de :

- La bourse aux vêtements : dimanche 30 mars 2025
- La bourse aux jouets : samedi 8 novembre 2025

N'hésitez pas à nous contacter :

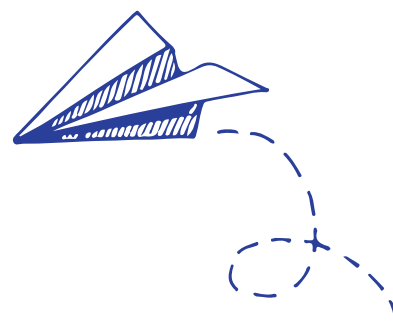
Mail : ceton.ape@outlook.fr

Facebook : [APE de l'école Jean Moulin - Ceton](#)

mais aussi, afin de poursuivre nos différents événements, nous apporter votre aide ou nous faire vos retours.

Nous comptons sur vous pour nous aider à pérenniser nos actions et continuer à financer les projets de l'école pour le bien de nos enfants.

La présidente,
Marine GRANDIDIER



VIE ASSOCIATIVE

LA MAISON D'ANGES MALICIEUX



La MAM (Maison d'Assistante Maternelle) apporte :

Pour la commune :

- Une image positive de l'accueil des familles
- Une attraction pour le village
- Une dynamique de projet petite enfance la commune
- Un soutien dans la continuité d'accueil pour maintenir les effectifs de classe maternelle
- Une réponse aux besoins des familles du secteur géographique
- Une tranquillité de fonctionnement de par la gestion autonome de la structure

Pour les familles :

- Un rythme adapté à son enfant
- Un lieu de vie comme à la maison
- Un accueil chaleureux, familial et convivial
- De la bienveillance, de l'écoute et de l'authenticité



Pour les enfants :

- Un lieu pour faire des découvertes à mon propre rythme
- De la disponibilité de la part des adultes qui prennent soin de moi
- L'occasion de faire de nouvelles expériences
- Apprendre en douceur à vivre avec les autres

Audrey et Valérie

Coordonnées de la Maison d'anges Malicieux

Tél: 02.18.00.56.69

mail: mam.angesmalicieux@yahoo.fr



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CETONNAISE DE TAROT

Notre association a pour vocation de faire connaître et développer le jeu de tarot auprès de toutes les personnes qui le désirent quel que soit leur âge.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans la moyenne salle du foyer rural à Ceton chaque mardi de 20h30 à minuit toute l'année et tous les mercredi du 1^{er} octobre au 31 mars 2025 de 14h à 18h.



Le mardi comme le mercredi nous passons de bonnes soirées dans la bonne humeur.

L'association compte actuellement 44 adhérents.
De nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Merci aux 8 nouveaux qui ont fait le choix de venir nous rejoindre.

Tous les adhérents sont invités à la galette des rois le mardi 7 et mercredi 8 janvier 2025 avec le verre de l'amitié.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 18 mars 2025 à 18h dans la moyenne salle. Par ailleurs notre association organise actuellement deux concours de tarot en donne libre ouvert à tous à 13h30 dans la grande salle du foyer rural à Ceton.

Date des concours :

- dimanche 02 mars 2025
- dimanche 05 octobre.

En 2024 sur les deux concours la participation était en forte hausse 164 personnes étaient présentes.

L'association participe annuellement au Téléthon.

Pour plus de renseignements :

Tél. 02 37 29 77 27 ou 06 79 34 25

Meilleurs voeux pour 2025.
ROLAND FORTIN, Le président



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CETON

En ce début d'année 2025, nous tenons à vous présenter au nom des Sapeurs-Pompiers et de l'amicale de Ceton tous nos voeux de bonheur et de santé.

Nous vous remercions aussi pour votre accueil, que cela soit lors de nos interventions, lors de notre passage pour les calendriers ainsi que lors d'activités plus festives : le Bourguignon, le bal du 13 juillet, le loto, et bien sûr la journée « Téléthon de Ceton ».

Cette année, grâce aux commerçants, aux membres d'associations, aux donateurs et à vous-même, nous avons encore réussi cette belle journée de soutien au Téléthon avec un don de **3 974€** au profit de l'association.

C'est aussi le moment de réaliser le bilan de l'année 2024 qui fut une année record en nombre d'interventions avec 185 interventions soit 32% en plus par rapport à 2023.

Nous félicitons les promus avec la nomination des caporaux Solène Jamois et Julie Roussel au grade de caporale cheffe et Jonathan Bruyère à celui de 1ère classe.

Pour accomplir sereinement toutes ces missions qui nous sont confiées, nous avons toujours besoin de vous pour renforcer notre effectif.

Enfin, voici quelques dates importantes à retenir :

- la Soirée Bourguignonne : le samedi 8 février 2025
- le Loto : le Dimanche 16 mars 2025
- le Bal du 13 Juillet 2025
- le Téléthon 2025 (date à confirmer)
- la Sainte Barbe : le samedi 13 décembre 2025

Le Président de l'amicale
Capitaine Christian Vollet

le Chef de centre
Lieutenant Jean Christophe Gohon



Nos sapeurs-pompiers pendant le Téléthon



VIE ASSOCIATIVE

FESTI'PERCHE

Notre premier et grand événement a eu lieu le dernier week-end de juin 2024. Il a célébré le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération de Ceton, qui a eu lieu le samedi 12 août 1944. Nous avons été ravis d'organiser cet événement et de vous accueillir au foyer rural pour une exposition riche et diversifiée gérée par Christian Vallée sans qui rien n'aurait pu être réalisé. Le camp géré par Jean Romain situé sur la base de Loisirs dans un esprit de Libération avec les figurants en tenue d'époque, leur véhicule et leur campement accompagnés d'un grand collectionneur M.Dours et de ses engins militaires. Un convoi de véhicules qui a défilé le samedi sur le territoire de la Communauté de communes dans des lieux d'histoire et le dimanche un convoi exceptionnel avec char et gros engins a défilé dans les rues de Ceton ; et une soirée la samedi soir avec repas, bal et feu d'artifice...

Bravo à notre talentueux boucher-charcutier Julien Blot et son équipe pour avoir servi plus de 1 800 couverts !

MERCI à vous TOUS sans qui rien ne serait possible et ce qui permet surtout ce devoir de mémoire à travers les générations. Ne les oublions pas, c'est grâce à eux qu'on est dans un pays libre aujourd'hui. Nous tenons à remercier la municipalité de Ceton qui nous a permis d'avoir cette manifestation gratuite pour tous et aussi l'ensemble des bénévoles qui se sont joint à nous pour permettre ce week-end commémoratif.

Nous avons également organisé une soirée Théâtre le 8 mars 2024 qui a été bien accueillie et sera reconduite cette année.



Le 23 mars, nous avons proposé une soirée dansante. Une ambiance conviviale et festive pour cette soirée animée et un dîner préparé par le boucher de Ceton Julien Blot, et un service assuré par l'équipe de Festi'Perche.

Notre 1^{er} mai avec brocante avec buvette et restauration a eu lieu malgré le temps capricieux.

Nous avons proposé avec Pressi Mobile de faire votre propre jus de pommes ou de venir l'acheter, une action accompagnée avec les sonneurs du Bien Aller Sarthois sur la commune de Ceton le dimanche 27 octobre. Un événement bien accueilli et qui s'est déroulé avec une bonne ambiance et s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié.

VIE ASSOCIATIVE

FESTI'PERCHE

Comme chaque année, nous avons participé au Téléthon des sapeurs-pompiers avec la vente de crêpes, jus de pommes et divers objets.

Nos projets 2025 :

- 7 mars 2025 : Soirée Théâtre
- 1er mai à Ceton : Festi'Brocs vide-greniers, inter-associations avec animations.
- Mai 2025 : Remise du soldat en bois à la commune pour la commémoration de la libération
- 26 octobre 2025 : animation Pressi mobile : venez faire votre jus de pommes ou en acheter, avec la messe de la Saint-Hubert
- Décembre 2025 : participation au Téléthon organisé par les sapeurs-pompiers de Ceton.

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2025, qu'elle vous soit pleine de joie et de bonheur. Mais surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Stéphanie Leveau et Séverine Bourgeois, co-présidentes de Festi'Perche.



L'hommage rendu à nos libérateurs



La sculpture à la tronçonneuse



Le char d'époque !

VIE ASSOCIATIVE

CETON PATRIMOINE ET CULTURE

Chaque année, l'Académie musicale de Liesse se déplace dans toute la France et à l'étranger pour donner **une vingtaine de concerts**.

De passage à Ceton, venez les écouter en l'église Saint-Pierre-ès-Liens. La date sera communiquée ultérieurement en fonction de la réouverture de l'église avec pour programme des oeuvres sacrées.



L'Académie musicale de Liesse



Les rencontres de chorales auront lieu le 11 octobre 2025 et seront suivies le 26 octobre par la traditionnelle messe de Saint Hubert animée par les sonneurs du Bien Aller Sarthois.

Nous accueillerons également l'orchestre symphonique du Perche Sarthois dont la date reste aussi à déterminer en fonction de la réouverture de notre église.



Les sonneurs du Bien Aller Sarthois



L'orchestre symphonique du Perche Sarthois

Pour rappel, vous pouvez vous procurer le livret sur l'église de Ceton, son prieuré, son histoire, ses trésors et ses curés à l'épicerie Viveco.

Jean-Marc Cazelles,
Président

VIE ASSOCIATIVE

JUMELAGE

Comité de jumelage avec l'Allemagne

Une trentaine de familles françaises participent au Comité de jumelage. Les buts sont les mêmes qu'il y a 48 ans : développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les habitants des deux pays.

En 1973, un Comité de jumelage est créé à Ceton avec pour objectif de trouver une commune allemande, proche de Lauffen, déjà jumelée avec La Ferté Bernard. En mai 1977, c'est chose faite, le document instituant le jumelage entre les communes de Ceton et Neckarwestheim commune essentiellement rurale (vignobles) de 1600 habitants à l'époque est signé à Ceton. « Mon père a été prisonnier trois ans en Allemagne pendant la guerre, confie Micheline Pelouas. Il a été bien traité là bas et lorsque l'idée d'un jumelage est née, nous souhaitions en faire partie, avec d'autres cetonnais et des habitants de communes environnantes, parce qu'on ne voulait pas couper les ponts avec l'Allemagne, on souhaitait être amis avec eux, pour que la guerre ne se reproduise pas».

Chaque week-end de l'Ascension est le moment de la rencontre entre les correspondants, en France ou en Allemagne. Au programme, excursions, découverte du patrimoine, réceptions familiales et officielles. Au fil des années, de nombreuses associations cetonnaises ont participé aux échanges : pompiers, footballeurs, groupe folklorique, atelier de danse, chorale, etc. « Nous sommes tombés dans une famille sympa, ajoute Micheline. Nous ne parlons pas allemand, mais nous nous sommes toujours débrouillés avec des gestes et de la rigolade. L'accueil n'était pas un problème, nous accueillions parents et des amis hébergeaient leurs enfants. C'est comme si on était en famille avec eux. En fait, nous sommes pareils, c'est la langue qui est différente. Il faut continuer ». Seul ou en famille, de Ceton ou non, venez faire partie du voyage et des rencontres

Contact :

06 36 62 01 84

Anne Marie Ragot, présidente



© G. Fortin

Calendrier

- **Week end de l'Ascension** : Cette année les Français reçoivent les Allemands, avec la découverte d'Alençon et de ses trésors.
- **Juillet (tous les deux ans)** : participation des Français à la fête de la Place de Neckarwestheim : confection de crêpes et vente de produits percheros
- **Novembre** : soirée Choucroute, organisée pour financer une partie des activités et voyages (180 participants cette année).

VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE CETON

Diverses manifestations ont été organisées sur l'année 2024.

Un week-end truites, un concours en américaine et un concours de belote. Nous avons également organisé deux concours enfants et deux week-ends « pêche à la carpe » au profit du Téléthon.



Un nouveau panneau d'affichage a été installé.

Nous avons eu la nomination de Monsieur Patrice ROUSSEL comme garde-pêche et de Monsieur Philippe PELLOIS comme bénévole.



Patrice ROUSSEL



Philippe PELLOIS

Différentes manifestations auront lieu cette année comme le lâcher de truites, concours au coup, etc. La pêche reste ouverte tout au long de l'année.

Vous avez la possibilité de prendre votre ticket chez les commerçants de Ceton (Bar La Civette, boulangerie Lesueur et l'épicerie Viveco) ou auprès des bénévoles de l'association qui passent autour de l'étang.

Le bureau vous souhaite une bonne année 2025.

**800 kg de poissons (gardons, tanches, brochets, etc.)
ont été lâchés**



VIE ASSOCIATIVE

FITNESS & CIE



Carton plein pour les cours de yoga et de Pilates !

Nos adhérents sont au rendez-vous depuis la rentrée et c'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli de nouvelles recrues. C'est toujours avec nos deux professeures, Jenny Foreau et Isabelle Garnier que se déroulent nos cours.

Pratiquer une activité sportive, prendre du temps pour soi et faire de nouvelles rencontres sont les objectifs de l'association qui offre tout cela dans un cadre convivial.

Vous pouvez nous rejoindre pour essayer pendant un cours d'une heure trente quel que soit votre niveau, à Ceton (salle des Arts et Loisirs, rue du Ruisseau) ou au Theil-sur-Huisne (salle du Rail, 15 rue de la Croix).

Yoga doux : Mardi 10 h à 11h30 (Le Theil)

- Pilates spécial dos : mardi 18 h à 19h30 (Ceton)
- Yoga dynamique : mercredi 19 h à 20h30 (Ceton)
- Hatha yoga : vendredi 10h45 à 12h15 (Ceton)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 16 60 28 66.

Le bureau vous souhaite une belle année sportive !
Agnès Jandot & Heike Bourlier



*La bonne humeur
est au rendez vous !*

VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

A la fin du mois de juin, les membres de l'association se sont retrouvés pour notre pique-nique traditionnel au cours duquel nous avons dit au revoir à Sylvie, qui a cessé ses activités d'animatrice sportive.

La saison de gymnastique 2024/2025 a repris le 9 septembre avec deux nouveaux animateurs Fulgence (lundi) et Noémie (mardi).

Lundi 19h-20h et **Mardi 16h-17h**

Ces 2 cours ont lieu à la Maison des Arts et des Loisirs rue du ruisseau à Ceton, à côté de l'école maternelle.

Vous avez envie de pratiquer une activité de sport santé, sans esprit de compétition, nous pouvons vous accueillir dans une ambiance conviviale où vous pourrez progresser à votre rythme.

Nous vous offrons 2 cours gratuits pour vous permettre de découvrir nos activités (renforcement musculaire, assouplissement et relaxation).

N'hésitez pas à vous présenter au début des cours, il reste encore quelques places disponibles. Une cotisation proratisée vous sera proposée en fonction de votre date d'inscription.

Dates à retenir pour l'année 2025

- 24 janvier Galette des rois à 20h
- 23 juin pique-nique de fin de saison après le cours du lundi à 20h
- 8 septembre reprise des cours pour la saison 2025/2026

Le bureau vous présente leurs meilleurs voeux pour 2025 et vous attend à la soirée galette des rois pour partager le pot de l'amitié.

Renseignements au **06 77 34 54 02**

Ginette MARTIN, La présidente



Un effort avec le sourire !

VIE ASSOCIATIVE

L'ESPOIR SPORTIF CETONNAIS



Après une **saison 2023-2024** mitigée l'équipe seniors se maintient en 3^{ème} division. Toujours à la recherche de nouveaux joueurs, cette équipe a enregistré peu de départs mais surtout des arrivées.

L'objectif de la **saison 2024-2025** sera de maintenir et en fonction des résultats de se projeter sur un niveau supérieur.

L'association s'est lancée sur une nouvelle section le **Baby Foot** (3 à 5 ans), filles et garçons, c'est la découverte et l'apprentissage du football. L'E.S.C. reste réceptif à toute personne qui désirerait rejoindre notre club familial, joueurs, joueuses, dirigeants, bénévoles, arbitre de centre ou touche.

À noter, en 2025 les lotos auront lieu les samedis.

L'Espoir Sportif Cetonçais remercie ses bénévoles et la municipalité pour leur soutien au quotidien.

Thierry MAHEUX, Le Président
Tél. 06 14 52 33 19



(de gauche à droite)
Christian Loison - vice trésorier
Jason Varin - vice-secrétaire
Florient Hens - vice-président et chargé de communication
Kévin Carlier - chargé de communication
Thierry Maheux - président
Mélissa Mercier - secrétaire
Catherine Maheux - trésorière



VIE ASSOCIATIVE

RANDONNÉES CETONNAISES

Notre grande commune de **6 000 hectares** possède de nombreux chemins de randonnée pour pratiquer votre sport favori : VTT, marche sportive ou simplement promenade.

L'association a balisé divers circuits soit environ **60km de chemin** entretenus par la commune. Elle organise une sortie guidée en principe le 3^e week-end du mois, soit à Ceton, soit dans les communes voisines. Des cartes avec descriptifs sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargées sur le site de la mairie de Ceton et « Rando-perche.fr ».

L'assemblée générale se déroulera le **vendredi 31 janvier** à 20h30, venez nous rejoindre et nous soutenir. Cotisation annuelle à l'association 10 euros.

Contact : **06 65 55 64 64**
Françoise Nion, présidente

Toujours dans la bonne humeur !



NOS JOIES ET NOS PEINES DE L'ANNÉE 2024

7 NAISSANCES dont

23 mars : Victoire COTTEREAU

1 avril : Ange IZOULET-PILATE

12 juillet : Loévan BINET

9 MARIAGES dont

14 juin : Gautier LEGRAND et Sophie GOUHIER

15 juin : Gilles AUMONT et Julie ROUX

22 juin : Quentin BRULÉ et Pauline BAISEZ

7 décembre : Ludovic PALIERNE et Cindy GRANDIN

64 DÉCÈS



**L'autorisation des familles est nécessaire pour paraître dans le bulletin municipal*

INFOS PRATIQUES

Tarification location salles communales du foyer rural

| Salle | Type | Tarifs Commune | Hors commune |
|-----------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Grande salle | Vin d'honneur | 120 € | 145 € |
| | 1 ^{er} jour | 250 € | 300 € |
| | 2 ^{ème} jour | 110 € | 140 € |
| | Caution | 500 € | 500 € |
| | Caution ménage | 100 € | 100 € |
| Moyenne salle | Vin d'honneur | 90 € | 110 € |
| | 1 ^{er} jour | 150 € | 170 € |
| | 2 ^{ème} jour | 65 € | 75 € |
| | Caution | 500 € | 500 € |
| | Caution ménage | 80 € | 80 € |
| Cuisine-Laverie | Vin d'honneur | - | - |
| | 1 ^{er} jour | 90 € | 90 € |
| | 2 ^{ème} jour | 45€ | 45 € |
| | Caution / Ménage | Compris dans la caution de la salle | Compris dans la caution de la salle |

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux réservations pour 2025 déjà validées avant le 1^{er} Janvier 2025.

Cette modification de tarifs ne s'applique pas aux associations, qui conservent les tarifs actuels à partir de leur 2^{ème} location de l'année, la 1^{ère} location de l'année étant gratuite. De plus, il n'y a pas de caution pour les associations.

La Mairie

LUNDI, MERCREDI : 9h00-12h00

MARDI, JEUDI, VENDREDI : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

SAMEDI : 10h00-12h00

38 rue de l'Eglise 61260 CETON

02 37 29 77 13

mairie@ceton.fr

Les permanences

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale : le 1^{er} jeudi de chaque mois (9h-12h)

Madame Samantha ELOY – 02 33 85 30 20

Mission locale les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois (9h-12h) :

Madame Claire Ferruel – l'Aigle – Mortagne au Perche : 02 33 84 98 80

Conseillers départementaux Madame Anick BRUNEAU ou Vincent SEGOUIN reçoivent sur rendez-vous : 06 70 56 15 24

INFOS PRATIQUES

SICTOM

Ramassage en semaines impaires des poubelles noires (ordures ménagères) et en semaines paires des poubelles jaunes (tri) chaque vendredi dans le bourg et la campagne.

Merci de ramasser votre poubelle après chaque ramassage.



DÉCHETTERIE

La Porcherie, 61260 Val-au-Perche

02 37 49 67 81



| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|------------|-------------|
| LUNDI | FERME | 13h30-17h30 |
| MARDI | FERME | FERME |
| MERCREDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h30 |
| JEUDI | FERME | FERME |
| VENDREDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h30 |
| SAMEDI | 9h00-12h00 | 13h30-17h15 |
| DIMANCHE | FERME | FERME |

LA POSTE

14 Rue du Theil 61260 Ceton

36 31



| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|------------|------------|
| LUNDI | FERME | FERME |
| MARDI | 9h30-12h00 | FERME |
| MERCREDI | 9h30-12h00 | FERME |
| JEUDI | 9h30-12h00 | FERME |
| VENDREDI | 9h30-12h00 | FERME |
| SAMEDI | 9h00-12h00 | FERME |
| DIMANCHE | FERME | FERME |

GENDARMERIE

62 Av. des Loges
61260 Val-au-Perche

02 37 53 49 10



| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|------------|-------------|
| LUNDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| MARDI | FERME | FERME |
| MERCREDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| JEUDI | FERME | FERME |
| VENDREDI | FERME | FERME |
| SAMEDI | FERME | FERME |
| DIMANCHE | FERME | FERME |

GENDARMERIE

Route de Mortagne
61130 Bellême

02 33 85 29 01



| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|------------|-------------|
| LUNDI | FERME | FERME |
| MARDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| MERCREDI | FERME | FERME |
| JEUDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| VENDREDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| SAMEDI | 8h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| DIMANCHE | 9h00-12h00 | 15h00-18h00 |

(occasionnellement)

MMA

16 rue du Theil 61260 Ceton

02 37 54 90 90



| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|------------|------------|
| VENDREDI | 8h45-12h00 | FERME |

NUMÉROS UTILES

SANTÉ

AMBULANCES CETONNAISES

Sylvie LE BOUFFAU, 7 rue de la Maroisse
02 37 29 70 86

INFIRMIÈRE

Valérie ROBILLOT, Cindy OZAN
Julie ROUX, Blandine TAFFORY
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 49 61 63 - *Tous les jours sur rendez-vous sauf le mardi et vendredi de 8h00 à 8h30.*

KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie BONNEMENT-GILLOT
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 81 27 70 - *Sur rendez-vous*

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Georges MEURIC
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 29 77 04 - *Sur rendez-vous*

PHARMACIE

Nicolas HUBERT, 19 rue du Theil
02 37 29 77 37
Lundi 14h30 – 19h00
Mardi au Vendredi
9h00 – 12h30 / 14h30 – 19h00
Samedi 9h00 – 17h30

PODOLOGUE – PÉDICURE

Maude PICHARD
17 rue du Theil
06 74 12 02 27 - *Sur rendez-vous*

OSTÉOPATHE

Lauryne AUDEBERT
Pôle Santé, 6 rue du Theil le lundi
après-midi
06 35 20 32 80 - *Sur rendez-vous via Doctolib ou par téléphone*

Evan SUGRANES
Pôle Santé, 6 rue du Theil
Mercredi après-midi
06 80 36 71 98 - *Sur rendez-vous via Doctolib ou par téléphone*

DIÉTÉTICIENNE

Alizée PAGEAUD
Pôle Santé, 6 rue du Theil le jeudi
après-midi
07 70 47 81 21
Sur rendez-vous

SOCIAL

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes :

EHPAD SAINTE VENISSE (COMMUNAL)

Béatrice LANNUZEL
rue du Ruisseau
02 37 29 77 97

RÉSIDENCE NEYRET (PRIVÉE)

Helmer NACHBAUR
26 rue Jean Moulin, Ceton
02 37 29 72 14

Aides à domicile :

UNA (Union Nationale de l'Aide)

3 rue Bacchus
Le Theil-sur-Huisne, Val au Perche
02 37 49 69 37
Mercredi 9h00 – 12h00

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

8 rue de l'Arche, Le Theil sur Huisne, Val au Perche
02 37 49 61 38
Lundi au Vendredi
8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
Fermé le jeudi après-midi

SOLIDARITÉ NOTRE DAME

Résidence des 4 Vents
4 rue de la Taille
Le Theil sur Huisne, Val au Perche
Permanence le mardi de 14h à 16h

NUMÉROS UTILES



SERVICES

TAXI

TAXI CETONNAIS

Sylvie LE BOUFFAU
7 rue de la Maroisse, Ceton
02 37 29 70 86

TRANSPORTS VAL D'HUISNE

Nicolas GHASARIAN
7 rue de l'Église, Ceton
02 37 49 25 20

CHARTIER TAXI

Mathieu CHARTIER
8 rue Friedrich Stowasser
Saint Jean de la Foret, Perche en
Nocé
02 33 73 73 94

Assistants Maternelles

Véronique BIGOT

18 rue Edouard Fournier, Ceton
02 37 29 71 25

Mélanie BROSSE

8 rue de la Barre, Ceton
06 09 50 03 06

Sophie SIMON

«La Maison Neuve», Ceton
06 75 50 23 47

Brigitte FIALDINI

«Le Vallon» Chemin de la Guittièrre,
Ceton
06 79 05 07 94

Vanessa CHABRIER

8 rue des Cormiers - Ceton
06 50 56 32 55

Maison des Assistants Maternelles : ANGES MALICIEUX

Audrey CHEVÉE & Valérie DODIN
16 rue des Etilleux, Ceton
02 18 00 56 69 - 06 18 57 20 63

Maison Maternelle de Glaye
02 57 22 90 90

Services de l'eau et d'électricité

SAUR - Syndicat du Bassin de
l'Huisne, Bellême

Service clients

02 50 72 40 00

Lundi au vendredi 8h00 – 18h00

Point accueil client et dépannage

24/24h - www.saurclient.fr

02 50 72 40 09 - en cas d'urgence

EDF

Électricité de France

Service dépannage

09 72 67 50 61

Etablissements administratifs

FRANCE TRAVAIL

ZAC de Préfontaine

61400 Mortagne-au-Perche

3949 Candidat – 3995 Employeur

Lundi au vendredi 8h30 – 12h30

*(l'après-midi uniquement sur rendez-vous
sauf le jeudi)*

LOGISSIA

15 Rue Montcacune 61400

Mortagne-au-Perche

02 33 25 07 48

Lundi à Mercredi

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Jeudi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Vendredi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00



LOISIRS – JEUNESSE

PISCINE H2O PERCHE

(CDC Collines du Perche Normand)

Vincent HEURTAULT (Maître-nageur)

rue Edouard Fournier, Ceton

02 37 29 71 82

Le bassin est ouvert au public :

*- Période scolaire: uniquement le mer-
credi de 14h30 à 18h*

*- Petites vacances: du lundi au vendredi
de 14h30 à 18h*

*- Grandes vacances: du lundi au samedi
de 15h à 19h et le dimanche de 15h à 18h.*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Janvier

Vendredi 10 : Voeux du Maire

Samedi 18 : Assemblée générale - **Amicale des Pêcheurs de l'Étang de Ceton**

Dimanche 19 : Assemblée générale - **Anciens Combattants**

Jeudi 23 : Assemblée générale - **Club des retraités**

Vendredi 31 : Assemblée générale - **Randonnées Cetonnaises**

Février

Dimanche 2 : Concours de belote - **Amicale des Pêcheurs de l'Étang de Ceton**

Samedi 08 : Soirée Bourguignonne - **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Jeudi 13 : Assemblée générale - **Comité de Jumelage**

Dimanche 16 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Mars

Samedi 1 & Dimanche 2 : Lâcher de truites - **Amicale des Pêcheurs**

Dimanche 2 : Concours de Tarot - **Cetonnaise du jeu de tarot**

Vendredi 7 : Théâtre - **Festi'Perche**

Dimanche 16 : Loto - **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Dimanche 16 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 23 : Coq au vin - **Anciens Combattants**

Dimanche 30 : Bourse aux vêtements - **Association des parents d'élèves**

Avril

Samedi 5 : Loto - **Espoir Sportif Cetonnais**

Lundi 21 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Mai

Jeudi 1^{er} : Vide grenier - **Festi'Perche**

Jeudi 8 : Banquet - **des Anciens et des Anciens Combattants**

Dimanche 11 : Concours de pêche à l'Américaine - **Amicale des Pêcheurs**

Dimanche 18 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Jeudi 29 : Accueil des Allemands - **Comité de Jumelage**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juin

Samedi 7 : Concours de pêche enfants - **Amicale Pêcheurs de l'Étang de Ceton**

Dimanche 15 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 22 : Kermesse de l'école - **Association des parents d'élèves**

Samedi 28, dimanche 29 : Enduro carpes au profit du Téléthon – **Amicale des Pêcheurs de l'Étang de Ceton**

Dimanche 29 : Concours de pétanque - **Espoir Sportif Cetonnais**

Juillet

Dimanche 6 : Concours individuel de pêche - **Amicale des Pêcheurs**

Dimanche 13 : Soirée jambon grillé, feu d'artifice - **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Dimanche 20 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Août

Dimanche 24 : Concours de pétanque - **Espoir Sportif Cetonnais**

Septembre

Dimanche 21 : Randonnée pédestre – **Randonnées Cetonnaises**

Octobre

Dimanche 5 : Concours de Tarot – **Cetonnaise du jeu de tarot**

Samedi 11 : Les Chorales du Beffroi – **Ceton Patrimoine et Culture**

Dimanche 19 : Randonnée pédestre – **Randonnées Cetonnaises**

Samedi 25 : Loto - **Espoir Sportif Cetonnais**

Samedi 25, dimanche 26 : Enduro carpes – **Amicale des pêcheurs de l'Étang de Ceton**

Dimanche 26 : Messe Saint Hubert

Novembre

Samedi 8 : Bourse aux jouets - **Association des Parents d'Elèves**

Mardi 11 : Banquet **des Anciens Combattants**

Samedi 15 : Soirée Choucroute - **Comité de Jumelage**

Dimanche 16 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Décembre

Samedi 6 : Téléthon

Samedi 13 : Sainte-Barbe – **Amicale des Sapeurs-Pompiers**



La mairie de Ceton se digitalise !

- Scannez moi
pour rester informé



Site internet
Ceton



Facebook



IntraMuros :
Info du territoire



Instagram